



# HUMAN RISK



Dans l'entreprise, la majorité des expositions au risque comportent une dimension humaine

## **GRH = GESTION DES RISQUES HUMAINS**

Pourquoi et comment les RH doivent-ils investir le Risk Management ?



## Académie d'été des ressources humaines La diversification des formes d'emploi élargit le périmètre des risques possibles

### POUR UNE GESTION DES RISQUES HUMAINS EN ENTREPRISE

(28 et 29 août 2018)

Les travaux de la dernière Académie d'été sur les *Mille et une nuances de « collaborateurs »* l'ont montré : les nouvelles formes de travail (stimulées par la digitalisation de l'économie), la diversification des statuts des travailleurs prestant au sein des organisations et à leur périphérie ainsi que les arrangements flexibles de travail qui se multiplient accroissent la probabilité et le périmètre des risques possibles. La question était restée en suspens : **comment préparer et outiller la fonction RH à gérer ces nouveaux risques ?**

Elle est d'autant plus urgente à adresser que **le Risk Management demeure une discipline que peu de responsables RH maîtrisent**. En retour, les professionnels du Risk Management accordent une importance limitée aux ressources humaines et aux risques associés. Or, dans un monde à la fois hyperconnecté et de plus en plus incertain, les risques se diversifient. Et les individus sont les plus importantes sources de risque en ce sens que la majorité des expositions au risque comportent une dimension humaine. Il est donc que **logique que les leaders RH jouent un rôle dans l'anticipation et la gestion des risques**. Il s'agit d'un enjeu de saine gouvernance. Une nouvelle norme ISO sur la gouvernance humaine a récemment été mise en place avec, parmi les objectifs affichés pour les organisations, celui de « se donner les moyens d'anticiper et de gérer les risques en rapport avec les ressources humaines ».

**La gestion des ressources humaines elle-même peut être source de risques**. Il importe donc d'opérer un inventaire des expositions aux risques faisant partie du champ même de la GRH comme, par exemple, la perte de l'homme ou de la femme clé, un déficit de clarté dans les rôles et lignes de responsabilité, des erreurs de casting, des discriminations à l'embauche ou à la promotion, une attention insuffisante donnée à la sécurité et au bien-être, l'insuffisance de protection des données, des écarts de conformité vis-à-vis des réglementations ou la possibilité laissée aux collaborateurs de prendre des risques extraordinaires, éventuellement encouragée par des systèmes de rémunérations individuelles qui récompensent ce type de comportement.

## Que voulons-nous atteindre?

**Les leaders RH devraient avoir pour mission d'élaborer une stratégie d'identification et de gestion des risques humains — existants et nouveaux —, mais aussi de créer l'état d'esprit propice à une gestion des risques dans l'organisation pour que cette préoccupation soit celle de tous.**

1. offrir aux responsables RH un **espace de réflexion et de partage** avec leurs pairs, mais aussi les mettre en présence d'intellectuels, de chercheurs et d'experts de la problématique, à l'occasion de sessions de conférences, de débats et de travaux en ateliers ;
2. développer et enrichir la « **boîte à outils** » des responsables RH sur le sujet développé ;
3. le cas échéant, dégager de **nouvelles orientations et recommandations** pouvant guider le monde politique, réglementaire et les acteurs sociaux dans leurs propres initiatives.

Cette quatrième édition visera à conforter le positionnement du collectif des responsables RH participants comme un véritable « think tank », en inscrivant ses travaux dans la durée, ce qui représente une « Unique Value Proposition » en comparaison à d'autres événements RH.

## Conditions de participation

- ➔ 750 € par personne HTVA pour les membres du réseau HR Square. Les membres de l'ADP Bruxelles-Brabant, de l'ADP Hainaut et de HR Public bénéficient du même tarif (non cumulable).
- ➔ 950 € par personne HTVA pour les non membres du réseau HR Square, ce qui inclut une offre « découverte HR Square », comprenant une adhésion au réseau de 4 mois, du 1er septembre au 31 décembre 2018.

Ces tarifs incluent l'inscription, la participation aux séances plénières et aux ateliers, la nuitée dans une chambre individuelle, le petit-déjeuner, les lunchs et le dîner festif.

## »» LE PROGRAMME

### Mardi 28 août 2018

- 09.45** Accueil des « Académiciens »
- 10.15** Ouverture de l'Académie d'été - Introduction par les co-présidents, **André LECLERCQ** et **François PICHAULT** (professeur HEC-ULg, président du LENTIC)
- 10.45** **Perspectives descriptive, analytique et prospective des risques liés aux ressources humaines**, par **Nicolas DUFOUR**, professeur affilié à Paris School of Business et Risk Manager dans le secteur des assurances, et **Abdel BENCHEIKH**, past-president de la commission des risques RH de l'Association Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE) en France et Risk Manager dans le secteur des services, co-auteurs du livre *Comprendre les risques ressources humaines*
- 12.00** Apéritif de bienvenue & lunch
- 13.30** **Perspectives socio-juridiques sur la gestion des risques humains**, par **Jean-Paul LACOMBLE**, avocat-associé au sein du cabinet Claey's & Engels
- AXE 1 Investir le Risk Management comme levier de crédibilisation et de connexion de la fonction RH auprès des organes de la gouvernance d'entreprise (comité exécutif et conseil d'administration)**
- 14.00** **Gouvernance humaine : concept, norme et enjeux en matière de gestion des risques humains en entreprise** - **Serge HUBERT**, DRH au CHU de Liège et initiateur du concept de Gouvernance humaine, auteur du livre *Décider la Gouvernance humaine* et du *Livre blanc Gouvernance humaine - Typologies – Impacts des dirigeants - Algorithme*
- 14.45** **Cas d'entreprise: comment concrètement mettre en place sur le terrain une gestion des risques humains dans l'entreprise ?** En quoi le DRH, devenu « patron de la gestion des risques humains », devient-il acteur de la gouvernance d'entreprise ? - **Philippe BERTIN**, Chief HR Officer du groupe Prayon
- 15.30** Pause
- AXE 2 Comment organiser l'interaction, voire la convergence, du Risk Management et de la gestion des risques humains sur le terrain de l'entreprise ?**
- 16.00** Panel
- **Francis LEFEVRE**, Vice President Internal Assurance chez ArcelorMittal
  - **Caroline ANBERREE**, Vice-President HR chez TDWilliamson
  - **Gaëtan LEFEVRE**, Vice-président de la Belgian Risk Management Association (BELRIM) - Group Risk & Insurance Manager chez CMI (à confirmer)
  - **Patrice BRIOL**, Group HR Director chez Knauf Insulation
- 17.00** Conclusions et présentation des ateliers (fin des sessions à 17h15)
- 19.30** Apéritif, dîner et soirée de réseautage

### Mercredi 29 août 2018

- 09.00** **Keynote Session - Mathieu DETCHESSAHAR**, professeur à l'Université de Nantes, membre du Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique
- 10.00** Synthèse des principaux enseignements par **François PICHAULT**
- 10.15** Pause
- 10.30** **Ateliers participatifs** – 4 ateliers en parallèle, co-animés par un DRH et un expert
- Atelier n°1** – Inventorier et catégoriser les risques humains à gérer dans l'entreprise
  - Atelier n°2** – Identifier les nouveaux risques induits spécifiquement par les arrangements de travail flexibles, les formes de travail atypiques et la diversification des statuts dans et en périphérie de l'entreprise
  - Atelier n°3** – Identifier les nouveaux risques humains induits spécifiquement par la digitalisation de la société
  - Atelier n°4** – Déterminer comment construire concrètement un plan d'action en matière de gestion des risques humains dans l'entreprise, en portant attention aux acteurs (parties prenantes) à impliquer et à mobiliser dans la démarche
- 12.30** Lunch
- 13.45** Partage des enseignements des ateliers et débat
- 15.00** **Vision prospective : le regard du CEO sur la gestion des risques humains en entreprise**  
**Michaël TRABBIA**, CEO d'Orange Belgium
- 16.00** Conclusions et fin des travaux

Les deux premières Académies d'été ont réuni 55 et 70 participants. Lors de la troisième édition, ils étaient 85. Le taux de satisfaction moyen à l'égard des orateurs était de 88%, avec des pics entre 95 et 100%. Le score moyen évaluant les travaux en atelier était de 86%. L'organisation générale de l'Académie d'été a recueilli un taux moyen de satisfaction de 95%. Capitalisant sur ces premiers succès, l'ambition est d'élargir encore l'audience, tout en garantissant au moins 80% de participants du groupe cible, à savoir des directeurs RH, managers RH, responsables des relations humaines et dirigeants d'entreprise, aussi bien du secteur privé que du public. L'accès à l'Académie n'est pas autorisé aux personnes n'appartenant pas au groupe cible et ne faisant pas partie du contingent des partenaires.

L'inscription peut s'effectuer à l'aide du formulaire ci-dessous (à renvoyer à HR Square, Kloosterstraat 11 à 9420 Erpe-Mere), par mail incluant vos données de contact et de facturation (y compris un éventuel bon ou numéro de commande) à adresser à Nathalie Dierickx, nathalie.dierickx@hrsquare.be, ou via [www.hrsquare.be/fr](http://www.hrsquare.be/fr), onglet « agenda ».

Je participe à l'Académie d'été des ressources humaines, les 28 et 29 août 2018.

Nom et prénom : .....

Organisation : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Numéro de TVA : .....

Bon de commande : .....

- Je suis membre de HR Square (ou de l'ADP Bru-Bra, de l'ADP Hainaut, de HR Public) et je verse dès réception de la facture le montant d'inscription de 750 € + 21% TVA sur le compte BE84 0017 3605 3759 de PMN sprl, avenue Louise 235, 1050 Bruxelles.
- Je ne suis pas membre de HR Square et je verse dès réception de la facture le montant d'inscription de 950 € + 21% TVA sur le compte BE84 0017 3605 3759 de PMN sprl, avenue Louise 235, 1050 Bruxelles.
- J'adhère au réseau HR Square pour la somme de 200 € + 21% TVA pour une durée d'un an et je bénéficie immédiatement de la réduction de 200 euros sur l'inscription à l'Académie d'été.

Annuler n'est pas possible. En cas d'empêchement, il est toujours possible de se faire remplacer par un collègue.

**Editeur responsable :** Jos Gavel I avenue Louise 235 I 1050 Bruxelles.

**Partenaires :**

